



Communiqué de presse du 23 avril 2019

Un demi-million d'euros de dons de citoyens pour une nature libre et sauvage !

Comme les cathédrales, les rivières et les forêts sont des échantillons irremplaçables de la beauté du monde. En quelques mois, l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) a déjà recueilli plus d'un demi-million de dons, provenant de plus de 4800 citoyens mobilisés pour financer une Réserve de Vie Sauvage® et ainsi protéger concrètement la nature.

Face à l'effondrement alarmant de la biodiversité et à la destruction croissante des habitats naturels, l'ASPAS a choisi d'agir en créant des [Réserves de Vie Sauvage®](#) : des territoires naturels laissés en libre évolution, sans chasse ni exploitation forestière ou agricole, dans l'intérêt de la seule vie sauvage. Ce qui n'exclue pas la présence humaine, mais offre à tous de précieux havres de paix.

Fort du succès des premières Réserves situées dans la Drôme, l'Hérault et les Côtes d'Armor, l'ASPAS a souhaité se donner les moyens d'un projet encore plus ambitieux : l'acquisition, en plein cœur du Vercors, d'un écrin de nature de près de 500 hectares. Pour cela, et pour la première fois dans son histoire, l'association a lancé un appel au [financement participatif fin septembre 2018 via la plateforme HelloAsso](#).

Six mois plus tard, l'opération s'avère être un véritable succès, puisque la barre des 500 000 euros de dons sur cette seule plateforme a été franchie ! La collecte, qui continue, figure parmi le Top 5 des meilleures collectes sur HelloAsso, tout projet et thème confondus, et elle occupe même la 1re place dans la catégorie des projets environnementaux.

Au-delà du projet Vercors Vie Sauvage, cette immense mobilisation citoyenne montre à quel point les Français sont sensibles à la question de la protection de la nature, et désireux d'agir face à l'inaction du gouvernement.

Les RVS® : des ilots de résistance face à la 6e extinction de masse

Les scientifiques sont formels : la planète subit la 6e extinction de masse. Face à ce constat accablant, que fait l'État français ? Bien peu. Moins de 1 % de l'Hexagone bénéficie d'une protection en faveur de la nature (Parcs Nationaux, Réserves Naturelles, Réserves de biosphère intégrales, etc.). Et même dans ces espaces protégés, la chasse, l'élevage et l'exploitation forestière sont le plus souvent autorisées ! Dstructions des habitats, prélèvements inconsidérés, absence de grands prédateurs, dérangement et appauvrissement... amputent des pans entiers de notre diversité biologique.

Pour Madline Rubin, directrice de l'ASPAS, « *l'urgence est donc de préserver des espaces de vraie nature libre, où la vie sauvage se développe à l'abri de toute contrainte humaine. Les Réserves de Vie Sauvages® de l'ASPAS répondent à une forte attente sociétale et à une nécessité écologique.* »

Contact : presse@aspas-nature.org